



Extrait du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de _____
tenue le _____ 20 _____.

Sont présents :

formant quorum sous la présidence de _____.

Est (sont) également présent(s) :

► **Titre du projet :** _____

► **Résolution numéro :** _____

ATTENDU QU'UN événement fortuit est survenu le _____ ;
(jour-mois-année)

ATTENDU QUE la description de l'événement fortuit est présentée ci-dessous :

ATTENDU QUE _____ a pris connaissance des modalités d'application du volet Rétablissement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes locales de niveau 1 ou 2 et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Rétablissement;

ATTENDU QUE _____ s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet dont, notamment, l'aide financière maximale accordée par le ministre et correspondant à 90 % des dépenses admissibles;

ATTENDU QUE _____ choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, M./M^{me} _____, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de _____, appuyée par _____, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de _____ autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Copie certifiée conforme

ce _____ jour de _____ 20 _____.

Maire ou mairesse

Secrétaire-trésorier(-ière) ou greffier(-ière)